



PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
28 MARS 2015
LYCÉE AGRICOLE DE LA SAUSSAYE
SOURS

RÉPARTITION DES VOIX PAR CLUB

Clubs présents ou représentés :

Cher (1244)

- 18001-AL La Chapelle Saint Ursin-14
- 18003-Athlétisme Club de Bourges-208
- 18005-Club Athlétique Vierzon-149
- 18006-Espérance des Marcheurs de Bourges-6
- 18016-Club Athlétique de Foëcy-130
- 18024-Athlétic Club Aubigny-69
- 18029-Association Sportive Athlétique du Berry-34
- 18032-Union Sportive d'Avord-132
- 18033-Saint Amand Montrond Boischaut Athlétic Club-150
- 18034-Axereal Athlétisme-26
- 18035-US Berry (Bourges)-326

Eure et Loir (1951)

- 28001-Amicale d'Epéron-105
- 28004-Association Sportive de Nogent-le-Rotrou-113
- 28008-Etoile Saint Pierre de Dreux-71
- 28009-Etoile Sportive de Jouy Saint Prest-147
- 28011-Olympique Club de Châteaudun Bonneval-269
- 28013-Association Sportive de Lèves-34
- 28017-Athlétique Club de Cloyes-50
- 28025-Luisant Athlétic Club-51
- 28029-Dreux Athletic Club Athlétisme-141
- 28030-ES Maintenon Pierres Athlétisme-300
- 28034-Chartres MMA Sport Athlétisme-23
- 28035-US Belhomert-11
- 28037-Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers* -636

Indre (620)

- 36003-LB Châteauroux-301
- 36009-Indre Athlétic club-267
- 36023-US La Châtre-52

Indre et Loire (2472)

- 37016- Avenir d'Amboise-108

37017- CA Chinon-45
37019-ES Nouzilly-93
37021-ALRS de Saint Cyr/Loire-495
37023-Athlétic Trois Tours-635
37024-AS Fondettes-127
37027-AS Montlouis-55
37033-Sainte Maure AC -83
37036-US Renaudine Athlé Cross-202
37037-ASPTT TOURS-73
37038-A Coureurs de Loches-135
37039-EA Joué Saint Pierre -298
37043-Joué Running 37-123

Loir et Cher (1944)

41003-AJ Blois et Onzain-390
41006-AC Romorantinois-271
41012-Vineuil Sports-291
41013-013 Entente Vendôme-Marolles-439
41016- CAM Vallée du Cher Controis-205
41026-AMO de Mer-182
41027-Marathon du Perche Vendômois-42
41031-Running 41-76
41032-Courir à Saint Gervais-48

Loiret (2662)

45003-AS Fleury Saran-381
45005-ASPTTOrléans-56
45008-EC Orléans CJF Athlétisme-786
45009-J3 Sports Amilly-295
010-Omnisports Pithiviers-90
45011-US Montargis-129
45016-USM Olivet-190
45022-LMA Meung/Loire-100
45033-Club Sportif Municipal Sullylois-79
45040-Amicale de Neuville-96
45041-AS Chaingy Sport Nature-91
45042-Sport et Amitié Montcorbon-12
45043-E Beaugency-61
45045-Gien Athlé Marathon-273
45046- Mauves Attitudes Running & Trail-23

Clubs absents :

18007-Etoile des Marcheurs Germinois-16
18036-Sancerre Running-63
36024-Coureurs de Fond Déolois-35
41022- Eveil de Contres-35
41025- A Salbris Sport Athlétisme-27
41028-ASJ La Chaussée St Victor-6

■ PUBLICATION DE L'ÉTAT DES CLUBS PRÉSENTS

Dominique PLÉE, président de la Commission des Statuts et Règlements, rapporte que 64 clubs sur 70 sont présents ou représentés, soit 10893 licenciés sur 11075. Six clubs ne sont pas représentés. La majorité étant de 5538, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A 14H20

■ OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Monsieur Bernard GERMOND, Président du Comité d'Eure et Loir, ouvre la séance. Il souhaite à l'assistance la bienvenue en terre beauceronne, plus prolifique en céréales qu'en athlètes de haut niveau.

Le Comité comprend 13 clubs assez bien répartis sur le territoire. Le nombre de licenciés est passé de 1143 en 2010 à 2061 en 2015 soit une augmentation de 80% en 5 ans.

Les pistes synthétiques sont en bon état, par contre les clubs ne disposent pas de gymnase pour l'entraînement hivernal.

Peu de clubs ont entamé la professionnalisation de leur encadrement.

Il fait part de son inquiétude quant au manque de relève chez les dirigeants et les officiels.

Il annonce qu'il ne se représentera pas à l'issue de son mandat.

■ INTERVENTION DE M ALAIN BUTTÉ, PRÉSIDENT DE LA LIGUE

M Alain BUTTÉ rappelle son attachement au département d'Eure et Loir, car il y est né. Il rend hommage à tous ceux qui ont œuvré pour le département, notamment Jean GALLET, Marie-Claire et Jean BRUCK. Il fait un clin d'œil à un homme discret, Michel TALLON pour tout ce qu'il a enseigné.

Il demande à l'Assemblée de faire une minute d'applaudissements pour rendre hommage aux trois sportifs disparus tragiquement : Camille MUFFAT, Florence ARTHAUD et Alexis VASTINE.

Il rappelle qu'une Assemblée Générale est l'occasion de faire différents bilans et comptes rendus, de présenter des projets et de rappeler les actions. Pour les actions mises en place, il faut retenir principalement : l'aide aux athlètes de haut niveau, la revalorisation des officiels, le statut de salariés pour les intervenants au sein de l'ETR, la mise en place de garderies lors des différents Championnats Régionaux.

Autre projet devenu réalité : le Meeting Michel MUSSON a été inscrit au rang des Meetings Nationaux.

Il remercie les membres des commissions pour le travail effectué et leurs présidents pour leur investissement.

Il rappelle la mission de Fabrice HONSAÏ pour le développement avec le monde scolaire.

Il annonce que la mise en place d'une convention avec la Fédération est en voie d'achèvement. La signature se fera à l'Hôtel de Région dans le courant de l'été.

Il fait sienne la maxime d'Henry FORD : « se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite ».

Il informe l'assistance de la décision, prise par le Comité Directeur, d'embaucher deux agents territoriaux de développement qui auront pour mission principale de créer de nouvelles structures et d'aider celles en place.

Au niveau des finances, les chiffres sont bons, mais la vigilance s'impose sachant que les subventions ont tendance à diminuer.

Alain BUTTÉ remercie la Région pour l'aide apportée. Cependant, il devient de plus en plus nécessaire de rechercher le soutien de partenaires privés.

Pour finir, il remercie les membres du Bureau Directeur, les permanents de la Ligue et les CTS pour leur investissement.

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG ORDINAIRE DU 29 MARS 2014

Le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2014 à VIERZON est approuvé à l'unanimité.

■ MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dominique PLÉE présente la modification à apporter aux Statuts et au Règlement Intérieur proposée par le Comité Directeur :

L'article 1.1 : « Dans le cadre du ressort territorial du service du Ministère des Sports de la Région CENTRE, il est créé un groupement des Clubs d'Athlétisme qui porte le nom de *Ligue Régionale du Centre d'Athlétisme* ».

Devient : « Dans le cadre du ressort territorial du service du Ministère des Sports de la Région CENTRE-VAL DE LOIRE, il est créé un groupement des Clubs d'Athlétisme qui porte le nom de *Ligue Régionale du Centre-Val de Loire d'Athlétisme* ».

La modification est approuvée à l'unanimité.

■ RAPPORT FINANCIER

❖ Approbation des comptes de l'exercice

👤 Le trésorier Pascal PRÉAULT présente le compte de résultat.

L'exercice a eu une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Le budget 2014 avait été présenté en équilibre.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2014 a constaté un bénéfice de 47 672 €.

Les produits se sont élevés à 860 397 €, ils proviennent pour l'essentiel des produits de gestion courante pour 702 728 € dont la part régionale du produit des mutations et des licences, de la cotisation régionale des clubs, des recettes de toute nature provenant des manifestations qu'elle organise et notamment des droits d'engagements, des pénalités pécuniaires décidées par le Comité Directeur et infligées aux clubs, du produit des rétributions perçues pour services rendus pour 12 459 € ; des subventions d'exploitation pour 110 061 €, des produits financiers pour 2 581 € ; et autres produits exceptionnels pour 26 874 € ; enfin, un transfert de charges pour 5 695 €.

Les charges s'élèvent à 812 725 €, elles se composent des achats pour 22 115 € ; des charges de services extérieurs dont les frais de déplacement et de restauration pour 24 489 € et

autres services extérieurs pour 179 205 € ; impôts et taxes pour 600 € et des charges du personnel pour 139 166 € ; les autres charges de gestion courante pour 436 048 €.

Les charges exceptionnelles représentent 5 046 € enfin, les dotations aux amortissements 6 055 €.

 Il présente ensuite le bilan.

A l'actif figurent :


- L'actif immobilisé : l'association possède du matériel de transport pour 27 304 €, d'entraînement pour 6 033 € ; de compétition pour 8 250 € ; des équipements audiovisuels pour 2 358 € et informatique pour 756 € et autres immobilisations corporelles pour 3 425 €.
- Un stock évalué à 1 932 € suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.
- L'état des créances représente un montant de 19 308 €, avances et acomptes versés pour 2 232 €. Les disponibilités financières des différents comptes et placements de trésorerie pour un montant de 590 823 €.


L'actif s'élève à 798 569 €

Au passif figurent :

- Les ressources de l'Association composées, pour l'essentiel, des fonds propres qui s'élèvent à 338 970 € dont un report à nouveau de 272 612 €, ce report correspond au cumul des résultats antérieurs, augmenté de 4/12^{ème} des licences appelées et encaissées à partir du 1^{er} septembre 2014 et concernant la saison 2014/2015, soit un montant de 73 998 €.
- Le montant de la provision réglementée au titre des engagements de retraite (IFC), calculé conformément à la convention collective s'élevant à 8 229 €.
- Les sommes dues par l'association pour 100 515 € et les produits constatés d'avance pour 287 827 € (dont 34 053 € de solde licences des clubs au 31/12/14). Les 8/12^{èmes} des produits des licences (part régionale) enregistrés au 31/12/2014 soit la somme de 147 995€ ont été reportés en produits constatés d'avance.

Le passif s'élève à 663 142 €

 En conclusion, l'exercice 2014 s'est globalement déroulé dans de bonnes conditions. L'association a pu investir dans du matériel grâce à une trésorerie positive. Le bon niveau des fonds propres thésaurisés est confortable suite aux excédents dégagés sur les dernières années. Ces fonds associatifs permettent d'assurer la pérennité de l'association et de développer de nouveaux projets inscrits dans le cadre du projet de Ligue, notamment la création de nouveaux emplois.

 Le Comité Directeur du 16 février 2015 propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat excédentaire de 47 672€, aux fonds propres de l'association.

❖ Affectation du résultat de l'exercice

L'affectation du résultat aux fonds propres de l'association est approuvée à l'unanimité.

❖ Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur ROUILLÉ, commissaire aux comptes explique le changement de méthode comptable. L'exercice étant arrêté au 31 décembre et non plus au 31 août, 4/12ème des licences appelées et encaissées à partir du 1^{er} septembre 2014 et concernant la saison 2014/2015 ont été reportées en report à nouveau.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Il n'a rien à signaler pour le rapport spécial.

[Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'unanimité.](#)

❖ Présentation et vote du budget 2015

Pascal PRÉAULT présente et commente le budget prévisionnel pour l'année 2015, équilibré à hauteur de 510 520€. Il tient compte de l'embauche de deux salariés ce qui explique la hausse des charges de personnel.

[Le budget prévisionnel 2015 est approuvé à l'unanimité.](#)

❖ Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

[Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes de la Société ORCOM pour 6ans, est adopté à l'unanimité.](#)

❖ Informations diverses

Pascal PRÉAULT fait un point sur les moyens de paiement. Il souhaite diminuer les émissions de chèques. Actuellement, pour les remboursements des frais de déplacements et pour les indemnités des officiels 53,6% des versements se font par virement et 39,5% par chèque. Pour les sommes reçues par la Ligue, 70,1 % le sont par chèques.

Dominique PLÉE précise que les indemnités des officiels ne transiteront plus par les Comités, mais leur seront versées directement à partir de la saison hivernale passée, un RIB leur sera demandé.

Pascal PRÉAULT nous informe, qu'en liaison avec Laurent MORISSET, un colloque sur les trésoriers sera organisé le 20 juin à la Ligue. Y seront abordés les points suivants :

- Les obligations comptables des clubs
- La présentation des comptes en Assemblée Générale
- Le budget prévisionnel
- Le mécénat
- L'optimisation des demandes de subventions

- Les principales obligations en tant qu'employeur.

Les intervenants seront :

- Sylvie PORTE responsable du Crédit Mutuel
- Christian ROGGEMANS trésorier de la Fédération
- Adrien DODU expert-comptable

Ce colloque permettra la prorogation des dirigeants.

■ ÉLECTIONS POUR LES POSTES VACANTS AU COMITÉ DIRECTEUR

Le nombre de postes à pourvoir est de :

- 1 poste de médecin en remplacement du Docteur Erik BOQUET
- 1 siège pour la représentation des féminines.

Faute de candidature cette élection n'a pas lieu.

■ ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE LA LIGUE À L'AG DE LA FFA

Neuf personnes ont posé leur candidature pour huit postes.

10893 voix théoriques, 10893 suffrages exprimés, 10483 suffrages valides, 410 bulletins blancs ou nuls.

Ont obtenu : Liliane BILLON	10236 voix	-> titulaire
Philippe CHAPUT	9856 voix	-> titulaire
M-France GOUSSARD	9645 voix	-> titulaire
Pascal PRÉAULT	9569 voix	-> titulaire
Ghislaine BARBOSA	9316 voix	-> titulaire
Michel MARLE	7996 voix	-> titulaire
M-Christine BAILLIÉ	6716 voix	-> titulaire
Joël BAILLIÉ	6314 voix	-> titulaire
André BENHENNA	5792 voix	-> remplaçant




■ RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Liliane BILLON, Secrétaire Générale de la Ligue fait un retour sur la saison 2013-2014 :










- ❖ Le nombre des licenciés a continué d'augmenter.
 Au 31 août 2014 la Ligue du Centre comptait 11 098 licenciés contre 10 637 en 2013 soit + 461 c'est à dire 4,3 % d'augmentation.
 Au 15 mars, nous en avons déjà 451 de plus que l'an dernier (soit 11 549).
 L'augmentation est importante chez les seniors (+65 SEM, +94 SEF) mais surtout chez les vétérans (+169 VEM, +320 VEF). Ceci est dû principalement au développement des

nouvelles pratiques qui se poursuit. Par contre, nous avons perdu 173 licenciés en catégorie poussins dont 148 POM. Faut-il y voir une conséquence du nouvel aménagement du temps scolaire ? Ce n'est pas évident puisqu'en 2015 dans cette catégorie l'effectif est pratiquement identique à celui de 2014.

Parmi les licenciés nous avons 54,1% d'hommes et 45,9% de femmes, contre respectivement 56% et 44% en 2013. Nous avons progressé dans l'accès à l'athlétisme pour les femmes. D'ailleurs pour favoriser cet accès, nous avons mis en place une garderie pour chacun des Championnats Régionaux et une commission de l'athlétisme féminin a été créée, la présidence en a été confiée à Stéphanie Mallet.

- ❖ Nos permanents ont fait plusieurs interventions diapoform :
 - Le 18 mars au Lycée Voltaire d'Orléans la Source
 - Le 30 mai au Lycée Grandmont de Tours
 - Le 5 juin au Lycée Professionnel Agricole de Beaune la Rolande.
- ❖ Fabrice HONSAÏ est intervenu dans différents clubs et écoles avec le mini-stade.
- ❖ Nos CTS ont poursuivi l'opération Cap Centre Horizon 2020 en direction des Minimes.
- ❖ Nous avons présenté notre Projet de Ligue aux représentants de la Fédération.
- ❖ Plusieurs colloques ont été organisés :
 -  En février, en liaison avec le Big Shot, sur la médaille de Melina Robert Michon aux Championnats du Monde de Moscou avec la participation de Serge Debier.
 -  En avril, un colloque sur les minimes à Orléans qui a débouché sur un numéro spécial minimes de l'AEFA.
 -  En novembre, à Joue les Tours, un colloque sur la formation des coureurs de demi-fond, avec Thierry Choffin et une intervention de Michel Marle sur le dopage et de Lucile Michel sur la nutrition.
- ❖ Les Trophées de l'Athlétisme ont été organisés par la Ligue, le comité de l'Indre s'étant désisté. Ils se sont déroulés le 21 novembre à Sandillon (45).

Les lauréats ont été :

 -  Dans la catégorie Elites féminines : Émilie Menuet
 -  Dans la catégorie Elites masculins : Salim Sdiri
 -  Dans la catégorie Hors Stade : Floriane Chevalier-Garenne
 -  Dans la catégorie Jeunes féminines : Mélia Santu
 -  Dans la catégorie Jeunes masculins : Bertrand Stéphan
 -  Dans la catégorie Entraîneurs spécialistes : Agnès Livebardon
 -  Dans la catégorie Entraîneurs formateurs : Étienne Coffineau
 -  Dans la catégorie Équipes : l'équipe de Hauteur de l'A3 Tours
 -  Le trophée Coup de cœur a été décerné à Noélie Yarigo.

Cette année encore, nous avons, au cours de cette cérémonie, remis les médailles fédérales dont deux médailles de platine décernées à Jean-Claude BESSON de l'ECO-CJF et Jean-Jacques DUPUY de l'AJBO.

La prochaine édition aura lieu à Château-Renault (37).

- ❖ Nous avons poursuivi les actions de formation en direction des dirigeants, des officiels, des spécialistes et des entraîneurs et ce quel que soit le niveau, en décentralisant dans les comités quand c'était possible.

Pour les examens des dirigeants, il y avait 8 inscrits, 5 se sont présentés et ont été reçus.

Pour les officiels fédéraux, il y avait 11 inscrits, 7 se sont présentés, 3 ont été reçus.

Pour les examens des officiels régionaux, il y avait 50 inscrits, seuls 27 se sont présentés, 25 ont été reçus.

Une journée pour la prorogation des officiels fédéraux et régionaux a été organisée le 16 janvier à la Ligue, une autre aura lieu le 3 avril à Tours.

❖ Différentes organisations :

Nous avons organisés les différents Championnats Régionaux :

- Saison en salle : nos différents championnats se sont déroulés dans les mêmes conditions que les années précédentes.
- Le Championnat Régional de Cross a eu lieu le 26 janvier à Mézières en Brenne (36)
- Pour la saison estivale : les Régionaux d'EC se sont déroulés à Châteauroux les 10 et 11 mai dans des conditions météo pas très favorables à la réalisation de bonnes performances, les Régionaux BE/MI le 8 juin à Saran et les championnats CJES les 14 et 15 juin respectivement à Blois et Vineuil.

Plusieurs évènements de plus grande envergure se sont déroulés dans la Ligue:

- Le Perche Elite Tour à Orléans le 18 janvier
- Le Big Shot à Amilly, le 8 février
- Les Championnats de lancers longs à Châteauroux les 8 et 9 mars
- Le Meeting Michel Musson, à Blois, le 2 juillet
- La Coupe de France de Relais et de spécialités, à Vineuil, les 11 et 12 octobre
- Le Challenge National des Ligues à la Marche, à Saran, le 19 octobre
- La Finale Nationale du Challenge Equip'athlé, à Dreux, les 25 et 26 octobre
- La Finale Nationale des interclubs de moins de 23 ans, à Blois, le 26 octobre.

❖ Les résultats des interclubs sont un peu décevants:

A l'issue des 2 tours

L'ECO-CJF 1 descend en N1A,

L'A3Tours descend en N1B,

L'AJBO descend en N1C,

L'ASFAS descend en N2,

L'ACLAM, Vineuil Sport, le RSSC et l'EVMA se maintiennent en N2,

L'US Berry et l'AC Romorantin montent en N2

L'ECO-CJF2 et J3 Sport Amilly descendent en R1

Nous aurons donc 10 équipes en N1+N2 qui matcheront ensemble au 1^{er} tour.

❖ Nos Cadets ont participé au match interligues à Toulouse et se sont classés 5^{ème} sur 10 au classement mixte. En 2015 ce match sera organisé dans la Ligue à Châteauroux. Il y aura en plus un match junior.

Nous avons présenté 4 équipes au match interligues des 10Km à Rennes.

[Le rapport d'activités de la Secrétaire Générale est adopté à l'unanimité.](#)

■ BILAN SPORTIF ET TECHNIQUE

Nos CTS Philippe LEYNIER et Nicolas QUEVAL présentent le bilan sportif et technique

Philippe LEYNIER expose un document très humoristique, listant les flops les plus marquants de la Ligue :

- ✚ Championnats interrégionaux de cross : de bons résultats dans les petites catégories, mais des résultats plus que moyens chez les CJESV où seules 4 équipes se qualifient pour les Championnats de France.
- ✚ Championnats de France interclubs : les 4 plus gros clubs de la Ligue descendent d'une division. Comment lutter contre les regroupements dans les grandes métropoles ?
- ✚ Championnats de France à Valence : c'est la moins bonne saison depuis 5 ans.
- ✚ Perte de nos meilleurs athlètes.
- ✚ Perte de certains entraîneurs au sein de l'ETR.
- ✚ Chute du nombre de licenciés en catégorie poussins (-173)
- ✚ 4 candidats seulement à la formation moins de 12 ans.
- ✚ Pour l'opération Cap Centre 12 athlètes seulement présents dans le Loiret.
- ✚ Fabrice HONSAÏ moins disponible du fait de la préparation du DESJEPS.

Nicolas QUEVAL nous présente ensuite le bilan sportif :

- Pour la saison estivale :
 - 34 médailles
 - 7 titres de Champions de France Nationaux
 - 7 médailles aux Championnats de France Elite

Pour les CJE c'est la 2^{ème} moins bonne année. Pas un seul titre. Pour autant la Ligue est classée 7^{ème} au nombre de licenciés, mais 14^{ème} au niveau des résultats.

- Pour la saison en salle :
 - 9^{ème} position des ligues françaises
 - 9 médailles
 - 34 finalistes

De bons résultats en sauts, moins bons sur le sprint et le demi-fond.

- 2 internationaux à Zurich en 2014.

Fabrice HONSAÏ nous présente l'enquête qu'il a menée sur les raisons des départs de la Ligue de nos athlètes de Haut Niveau. Dix athlètes ont été consultés. Voici les résultats :

- ✚ Rupture humaine relationnelle avec le club et/ou l'entraîneur.
- ✚ Changement de situation professionnelle ou d'études.
- ✚ Aide financière pour une meilleure conciliation de leur double projet.
- ✚ Les installations et leurs facilités d'accès.

A la question, la Ligue aurait-elle pu permettre d'éviter ce changement de club ? La réponse est unanime, c'est non.

Des pistes de réflexions pour enrayer le phénomène :

- Pour la Ligue, les Comités, les Clubs, maintenir un contact avec les Athlètes de l'Elite.
- Permettre l'expression de la performance au sein de la Région : salle, meeting(s) de renom, aide professionnelle.

Nicolas QUEVAL rappelle que la Ligue a mis en place un accompagnement des athlètes performants de la Ligue, sous différentes formes : prise en charge de stages, aides financières, aides aux entraîneurs. En 2014, 39 athlètes en ont bénéficié, en 2015 ils sont 33 à avoir le profil.

Il fait un point sur les actions de l'ETR au sein du Parcours Régional de Performances Sportives (opération Cap Centre sur les minimes, suivi ponctuel ou permanent des athlètes, formations initiales et continues des entraîneurs).

Il présente ensuite un document sur la saison en images.

C'est l'occasion de préciser :

- En 2014, il y a eu une nouvelle dynamique dans le Hors Stade et le demi-fond, sous l'impulsion de Pascal PRÉAULT.
- Des difficultés sont toujours présentes pour l'encadrement des lancers.
- Nous avons mieux pris en compte l'investissement des entraîneurs (veste identitaire, contrats de travail, abonnement à la revue AEFA).

Il fait un point sur le Pôle Espoirs :

- Ont été concernés 8 athlètes sur le pôle et 28 sur le Centre Régional d'Entraînement.
- Nicolas QUEVAL présente le bilan sportif, scolaire et financier des deux structures, évoque les différents rassemblements organisés au cours de la saison et les différentes actions du suivi médical.
- L'encadrement du Pôle se compose de 5 personnes : Damien GOUVEIA, Thierry GIRARDIN, Fabrice HONSAÏ, Aymeric LACOMBE, Nicolas QUEVAL.
- Depuis sa création en 2006, soit sur 8 saisons, 50 athlètes sont passés par le Pôle, 35 ont décroché une sélection internationale, 57 ont obtenus un podium aux Championnats de France.

Philippe LEYNIER et Xavier BRUGERRE font le point sur la formation des Cadres.

- Philippe LEYNIER expose les nouvelles formations fédérales 1^{er} et 2^{ème} degrés.
- Xavier BRUGERRE présente les différentes actions de formation organisées sur la saison, en précisant que globalement le nombre de personnes formées est en augmentation, mais de manière inégale (il n'y a eu que 4 candidats pour la formation d'entraîneurs moins de 12). Pour la formation continue, il y a eu des actions Anim Athlé, différents colloques, et les journées Cap Centre.
- Ils présentent le projet de formation initiale 2015 et les différents colloques à venir (récupération, sauts, programmation).
- Philippe LEYNIER explique en quoi consiste le CQP (Certificat de Qualification Professionnel). C'est un diplôme qui permet aux entraîneurs déjà diplômés d'accéder à un diplôme professionnel permettant d'être rémunérés. Il en existe deux : le CQP animateur d'Athlétisme et le CQP Technicien d'Athlétisme.

Pour conclure, Nicolas QUEVAL remercie les élus de la Ligue pour leur confiance et la prise en compte du point de vue des CTS dans les prises de décision, et déclare que le climat dans lequel ces derniers travaillent est très appréciable.

■ BILAN DU MINI STADE 2014

Ce bilan est présenté par Fabrice HONSAÏ.

Les interventions ont concerné 10 109 enfants en 2014 contre 8 800 en 2013, soit une augmentation de 13%.

Il y a eu des nouveautés : un nouveau véhicule, le remplacement du matériel usagé et de nouvelles acquisitions permettant la mise en place de nouveaux ateliers.

On peut noter une bonne collaboration avec les clubs, notamment l'US Berry (300 enfants), Loches (360 enfants), l'AJBO (600 enfants).

11 interventions à venir sont prévues avec le mini-stade.

Dans le cadre du projet « Lignièrès », la LCA proposera un bilan physique et nutritionnel personnalisé de chaque enfant.

■ PRÉSENTATION DU PROJET DE LIGUE

Philippe LEYNIER rappelle que lors des réunions de travail, un diagnostic a été fait sur les forces et les faiblesses de la Ligue.

De là sont ressortis plusieurs axes de développement :

- Augmenter les effectifs,
- Améliorer les résultats sportifs et la prestation offerte.

La nécessité de professionnaliser notre encadrement est apparue.

Nous avons fait le choix d'embaucher deux agents de développement territorial, avec deux profils différents : l'un, un profil évènementiel et l'autre un profil communication. Leur temps de travail serait réparti comme suit : 66% développement, 18% évènementiel ou communication, 14% technique.

Il reste quelques points à mettre en place :

- La gestion des ressources humaines des salariés ;
- Les frais de déplacement ;
- Les frais de fonctionnement ;
- La localisation des postes ;
- Le réajustement des missions des employés actuels et des CTS ;
- Le recrutement.

■ INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

❖ Intervention de M Jean-Louis DESNOUES, Président du CROS

Monsieur Jean-Louis DESNOUES fait remarquer que dans le contexte particulier de la période électorale nous ne pouvons avoir les représentants du Département, de la Région et du Ministère.

Il informe l'assemblée d'un changement à la direction de la DRJSCS. Madame Sylvie HIRTZIG a été nommée, elle nous vient du Limousin.

Il faut s'attendre à une pleine révolution pour le mouvement sportif, due à la réorganisation territoriale.

Les frontières de notre Région n'ayant pas changée, elle pourra être tout de suite opérationnelle.

Il faudra revoir notre organisation, mais actuellement les compétences des différents échelons territoriaux sont encore inconnues. Il est probable que la compétence sport soit partagée.

Il faudra contacter la nouvelle directrice de la DRJSCS pour savoir quelle est sa vision du financement des actions CNDS et éventuellement faire des propositions.

Il conclut, en constatant que l'Athlétisme est toujours aussi dynamique dans la Région Centre-Val de Loire. Le nombre de salariés de la Ligue va augmenter. Investir dans des agents de développement est une bonne dépense.

❖ Intervention de Mme Marie-Claire BRUCK, Vice-Présidente de la FFA

Mme Marie-Claire Bruck déclare prendre goût à l'Assemblée Générale de la Ligue, puisque, pour la troisième fois consécutive, elle représente la Fédération à l'AG de la Ligue du Centre.

Elle exprime ses félicitations à notre Ligue pour l'augmentation du nombre des licenciés dans toutes les catégories. Cette augmentation est structurelle et la conséquence des politiques menées dans les clubs autour de la dynamique de la Région.

Les résultats et l'image des équipes de France, la médiatisation des athlètes, sont essentiels pour comprendre l'adhésion de nos nouveaux licenciés et aussi la diversification de l'offre pour les clubs.

Elle félicite les organisateurs des compétitions nationales que sont les clubs de Blois, Bourges, Châteauroux, Dreux, Saran, Vineuil.

Elle félicite les dirigeants des clubs, les entraîneurs qui développent notre athlétisme dans tous les domaines de pratique. 23 clubs labellisés, c'est bien mais nous devons faire mieux.

Elle félicite aussi, nos 4 relayeurs de l'ETR, Xavier BRUGERRE, Fabrice HONSAÏ, Philippe LEYNIER et Nicolas QUEVAL, toujours sur la brèche, pour le bien de nos athlètes.

Elle n'oublie pas les Athlètes, car sans eux nous ne sommes rien. Plusieurs d'entre eux (10) ont porté avec fierté le Maillot de l'Équipe de France. Bravo à eux.

Il est regrettable que personne ne se soit porté candidat pour les postes vacants au Comité Directeur de la Ligue. Le monde associatif a besoin de bénévoles qui s'investissent dans les structures départementales, régionales et même nationales.

Elle revient sur la Fédération. Celle-ci se porte bien : nombre de licenciés en hausse, excellents résultats des Équipes de France, finances correctes.

La Fédération organise plus de 40 Championnats de France et participe à plus de 27 Championnats Internationaux. C'est la volonté de notre Fédération et de la DTN.

Notre Ligue a des représentants sur le plan national, c'est une très bonne chose (nous sommes présents dans plus de 12 commissions ou groupes de travail).

Le bât blesse sur le renouvellement de nos entraîneurs et de nos officiels. Les formations existent et sont de qualité, mais hélas pas beaucoup de candidats. Il faut absolument motiver et susciter de nouvelles vocations.

Elle évoque ensuite le Hors Stade. Notre Président n'a jamais parlé de Taxe, il ne s'agit que d'une interprétation journalistique, que nous dénonçons. Il a en revanche, bien exprimé la nécessité, pour la Fédération, de proposer des services adaptés aux coureurs et aux organisateurs, afin d'aider au développement de toutes les pratiques Hors Stade. Il s'agit ni plus ni moins de mettre en œuvre notre mission de service public, par délégation du Ministère des Sports, afin de protéger et d'encadrer l'ensemble des pratiquants.

Lors de l'Assemblée Générale de Caen, la Fédération va mettre à notre suffrage le scrutin de liste pour les prochaines élections en Mars 2017. Une tête de liste avec un projet, une équipe avec une parité Hommes – Femmes.

La Convention de la Ligue avec la Fédération devrait être rédigée pour une signature fin mai. C'est une très bonne décision.

Notre Athlétisme sur notre territoire national se porte bien et également sur la Ligue du Centre-Val de Loire.

Elle nous remercie, nous les acteurs de notre Fédération. Notre Ligue est active , nous devons continuer dans ce sens.

La séance est levée à 17h50.

Le Président
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale
Liliane BILLON